



Compte-rendu

Assemblée générale

Les Amis de Gestières Balgésou

09 Août 2020

60 personnes présentes

Ordre du jour

1. Rapport moral et d'activité, Laurence PRAVIE, présidente
2. Rapport financier, NATHALIE VIALOLES, trésorière
3. Election du nouveau conseil d'administration et du bureau
4. Projets, questions diverses

Rapport moral et d'activité → voté à l'unanimité

Rappel des objectifs de l'association : animer, valoriser, fédérer le village et les villageois tout au long de l'année

Bilan des activités 2023 : Sortie neige annulé par manque d'enneigement au Mois de Janvier. Le fleurissement annulé dû à la sécheresse. Les repas des chasseurs a réuni 44 personnes, celui de paques 34 personnes et le concert grillades 54.

Le repas de la fête a lui battu un nouveau record avec plus de 160 personnes inscrites au repas.

Une réouverture et entretien des chemins autour de Gesties a été réalisé par Frédéric et Emmanuel.

La semaine de la fête s'est déroulé avec des activités devenu classique à ce moment de la fête (belote, pétanque, Kermesse retraite aux flambeaux) avec le retour des Olympiades et du jeu du 31. L'activité des jeunes ne s'étant pas faite, une randonnée a été organisée par Frédéric sur un chemin qu'il a réouvert cette année.

Cette année le repas de la châtaigne se fera le dernier Samedi des vacances de la toussaint le Samedi 4 Novembre la même journée que la journée en l'hommage à SABAS Maury, créateur de la chanson « Ariège Mon Pays ». Une

messe sera faite à 11h Avec la chorale les PASTOUS pour animer cette dernière. Un apéritif dinatoire sera offert par le comité par la suite. Des Panneaux retraçant la vie de l'abbé Maury seront également affichés. Une plaque commémorative sera également installée sur le mur de sa demeure.

Rappel par Frédéric en charge de la communication des moyens d'informations existants :

- le site internet <http://www.gesties-balgeso.fr/>
- Groupe Whatsapp les news de Balgeso
- page facebook Gesties Balgésó

Rapport financier → voté à l'unanimité (cf pièce jointe)

Bilan financier au 31/12/2022

Avoirs en banque : 10 417€

Recettes : 4 075€

Dépenses : 3 432€

Le financement de l'association provient de 2 sources :

- Les cotisations, 3305€
- Subvention de la mairie, 770€

Des affiches du village ainsi que des tee shirt et bandanas ont été également vendu.

Le prix de tee shirts est de 10€ et les bandanas de 5€, les affiches sont au prix de 20€. Vous pouvez vous rapprocher de Laurence, Nathalie, Nadine ou Damien pour en commander. Nous en avons encore en stock.

Nous avons réalisé quelques investissements : une cabane de jeux pour enfant, une machine à laver les verres, un frigo, 5 mange debout, 3 bibliothèques, et du petit équipement de cuisine.

Élection du nouveau conseil d'administration et du bureau

Le conseil d'administration est l'organisme de direction de l'association, il doit comprendre 5 à 20 membres maximum, élu pour 4 ans par l'assemblée générale, renouvelé part ¼ tous les ans. Par ailleurs, le CA élit parmi ses membres un bureau composé

- D'un(e) président(e) d'honneur
- D'un(e) président(e)
- D'un(e) secrétaire
- D'un(e) trésorier(e)

Ce bureau a pour principale mission de gérer le quotidien de l'association.

Aucun départ du conseil n'a été fait.

4 nouveaux Membres intègrent le bureau :

Elodie AVRILLON

Emmanuel VERGE

LUCILE CASTELL

MAX LVEY

Le conseil d'administration se compose donc de 18 membres sur 20 au maximum.

Alain marfaing , Nadine Marfaing, Laurence Pravié , Emmanuel Papillon, Christian Delmas , Frédéric Pasian, Christophe Delpla, Nathalie Vialholes, Damien Gret, Mathilde Portet, Clément Gret, Sarah Le Guillou, Francis Marfaing, Pascal Campagne

Le bureau est maintenu comme tel :

- Président d'honneur : Alain Marfaing
- Présidente : Laurence Pravie
- Secrétaire : Damien Gret
- Trésorière : Nathalie Vialoles

Projets, questions diverses

Une question a été posé pour savoir si les adhérents de l'association pouvaient avoir une réduction sur les tarifs du repas de la fête. La réponse est négative les tarifs du repas sont les mêmes pour tous, mais les adhérents doivent être inscrit au repas en priorité par rapport à des gens non adhérent à l'association.

Fin de l'AG

